

élevant à la dignité de Grand-Officier dans l'Ordre National du Niger, à l'occasion de la fête du 03 Août 2017.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,**

- Vu** la Constitution du 25 Novembre 2010 ;
- Vu** la Loi n° 90-28 du 24 Décembre 1990 instituant les Ordres Nationaux de la République du Niger ;
- Vu** le Décret n° 91-007/PRN/CHAN du 28 Janvier 1991, créant une Grande Chancellerie des Ordres Nationaux ;
- Vu** le Décret n° 91-008/PRN/CHAN du 28 Janvier 1991, portant réorganisation des Ordres Nationaux ;
- Vu** le Décret n° 2011-592/PRN du 18 Novembre 2011, portant nomination du Grand Chancelier des Ordres Nationaux ;
- Vu** le Décret n°2014-722/PRN du 24 Novembre 2014, fixant les attributions du Grand Chancelier des Ordres Nationaux et portant organisation de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux ;
- Vu** le Décret n°2016-364/PRN du 16 Juillet 2016, portant organisation des services de la Présidence de la République et fixant les attributions de leurs responsables ;
- Vu** le Décret n° 2017-487/PRN/CHAN du 08 Juin 2017, portant nomination des membres du Conseil des Ordres Nationaux ;
- Sur** Proposition du Grand Chancelier des Ordres Nationaux

Après avis du Conseil des Ordres Nationaux.

DECRETE:

Article premier: - Sont élevées à la Dignité de Grand -Officier dans l'Ordre National du Niger l'occasion de la fête du 03 Août 2017, les personnes dont les noms suivent :

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE

- BOUKARI KARIMOU, Magasinier

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE, DE LA
DECENTRALISATION, ET DES AFFAIRES COUTUMIERES ET RELIGIEUSES

- AMADOU AMIDOU, Instituteur (Retraite)- Ministère de l'Intérieur

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- ALI SEIBOU GOUBAKOYE, Secrétaire Général Grande Chancellerie

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

- Général de Division HALILOU AMADOU, Inspecteur Général d'Etat en Chef

MEDIATURE DE LA REPUBLIQUE

- SIRFI ALI MAÏGA, Médiateur de la République
- ALMOUSTAPHA KADI, Directeur de Cabinet du Médiateur

Article 2 : - Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 19 juillet 2017

Signé : Le Président de la République

ISSOUFOU MAHAMADOU

Pour ampliation :

Le Secrétaire Général
du Gouvernement



GANDOU ZAKARA